



DEMANDE D'ADMISSION À TITRE D'ÉTUDIANT

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Pour être admis à titre d'étudiant, vous devez :

Fournir une lettre de votre établissement postsecondaire attestant que vous êtes inscrit à un programme d'études débouchant sur un diplôme en traduction, en terminologie, en interprétation de conférence, en interprétation judiciaire ou en interprétation communautaire. La lettre doit indiquer le nom et la durée du programme ainsi que votre année d'études et préciser si vous êtes inscrit à temps plein ou à temps partiel.

COORDONNÉES

Nom complet :

Langue maternelle :

Titre : M. Mme

Téléphone :

Adresse postale :

Courriel :

Ville :

Province :

Code postal :

Langue de correspondance : français anglais

ÉTUDES

Domaine d'études : Traduction Terminologie Interprétation de conférence
 Interprétation judiciaire Interprétation communautaire

Établissement : _____ Programme d'études : _____

Durée du programme : _____ Année prévue d'obtention du diplôme : _____

Combinaisons de langues dans lesquelles vous désirez être admis. Veuillez indiquer la langue source et la langue cible. (Pour l'interprétation de conférence, indiquez la classification linguistique, c.-à-d. A, B et C) :

À LIRE ATTENTIVEMENT

Votre demande d'admission dûment signée et datée doit être accompagnée d'une lettre de votre établissement postsecondaire attestant que vous êtes inscrit, conformément aux critères d'admissibilité. L'ATIO vous contactera par courriel pour vous informer de l'acceptation ou du rejet de votre demande d'admission. Toute demande d'admission ne respectant pas les critères d'admissibilité est rejetée et détruite conformément à la procédure administrative établie. En cas de rejet, vous devez soumettre une nouvelle demande d'admission.

Vous devez faire votre demande d'admission en français ou en anglais. Tout document rédigé dans une autre langue doit être traduit en français ou en anglais par un traducteur agréé de l'ATIO

(<https://atio.on.ca/directory/?lang=fr>).

Les documents non requis qui accompagnent les demandes d'admission ne sont ni consultés, ni conservés, ni retournés aux candidats. Ces documents sont détruits conformément à la procédure établie.

À LIRE ATTENTIVEMENT

Veillez transmettre votre dossier de demande d'admission à l'ATIO par l'entremise du site web à <https://atio.on.ca/statut-de-membre/admission/?lang=fr> ou l'envoyer par la poste au **1, rue Nicholas, bureau 1202, Ottawa (Ontario), K1N 7B7**.

L'adhésion étudiante est gratuite.

SIGNATURE

- J'ai lu et je comprends toutes les instructions du présent formulaire et du site web de l'ATIO.
- J'ai rempli le présent formulaire conformément aux instructions.
- J'ai joint les documents requis.
- J'autorise l'ATIO à vérifier les renseignements fournis dans le présent formulaire et les documents ci-joints.

Signature du candidat à l'admission :

Date :